

NOGENTS-en-OTHE - Église de la Nativité de la Vierge

TOPOGRAPHIE

Région : Champagne-Ardenne

Département : Aube

Canton : Aix-en-Othe

Arrondissement : Troyes

Commune : Nogent-en-Othe

Habitants : Nogentais au nombre de 38 en 1999

Superficie : 9,1 km² Densité : 4h/km²

Altitude : 198m

Latitude : 48,15 Longitude : 3,5

Code Insee : 10266 Code postal : 10160

Cadastre : ZD 103, parcelle A 148

Édifice : église

Dédicace : La Nativité de la Vierge

Diocèse ancien : Sens

Diocèse actuel (après 1790) : Troyes

Propriété : Commune

Protection de l'édifice : Inscrit I.S.M.H. 26.12.2006



Carte de Cassini : Il existe deux dénominations : Nogent Haut et Nogent-en-Othe avec deux églises.

HISTORIQUE

Le village de Nogent-en-Othe se situe à la limite du département de l'Yonne, à 33km au sud-ouest de Troyes. L'église est édiflée sur une hauteur et domine ainsi le village. Elle est entourée d'un cimetière.

Le village avait des exploitations métallurgiques à l'époque celtique d'après les découvertes faites sur le territoire.

Au XIIe siècle, Robert de Champagne, prieur de Saint-Ayoul à Provins, fonde le prieuré de Nogentum. Ce prieuré est rattaché à l'abbaye de Molesmes. En 1135¹, le nom du prieuré apparaît dans une bulle d'Innocent II lors de la confirmation des possessions de Molesme. Il est inscrit dans plusieurs chartes de Molesme. Dans la bulle du pape, Nogent apparaît dans le mauvais diocèse, une erreur qui est réparée dans une bulle d'Eugène III en 1145 où il la restitue au diocèse de Sens². En 1180-11495, le nom de Nogent est mentionné dans le cartulaire de l'abbaye de Molesme.

En avril 1204, Dame Alix de Château-Huton fait don à l'église-prieuré de Nogent d'une rente d'un muid de blé à prendre sur son terrage de Saint-Mards, elle donna aussi deux serfs³. Vers 1214, Blanche de Navarre, comtesse de Champagne fait l'abandon pour une fois aux moines de Molesme de son droit de Grurie sur les bois de Nogent⁴. Hugues de Saint-Mards, chevalier, passe un accord en décembre 1239 avec le prieur de Nogent au sujet de terres sises au finage de l'Alleu⁵.

En 1328, le nom de Nogent-en-Othe est mentionné (prise de Villemaur).

En 1350⁶, les biens de Flacy, dans l'Yonne, sont réunis au prieuré de Nogent selon le pouillé et entre 1369 et 1370, le prieuré de Nogent est dit uni à Flacy. Une église prieurale devait exister dont la seule trace pouvait être le panneau de cuivre émaillé, représentant le Christ en croix accompagné de Marie et Jean, fixé à la porte du tabernacle et daté par Fichot de la fin du XIIe siècle. Nogent apparaît au XIVe siècle et encore au XVe siècle comme étant du doyenné de Villemaur, diocèse de Troyes selon le Pouillé⁷ pour des faits particuliers : en 1351, il est mentionné en un compte de Décimes et en 1407, pour ses revenus imposables.

Le village de Nogent-en-Othe est déserté pendant la guerre de Cent ans. Les faits sont avérés dans un compte de la terre de Villemaur de 1387-1388 et de 1389-1390, appartenant au Duc de Bourgogne, où il est fait état que les

¹Socard, Chartes de Molême.

²LAURENT, Cartulaire de Molesme, II, pp. 354-356.

³Archives Départementales de la Côte-d'Or : série H 55.

⁴ARBOIS, *Histoire des Comtes de Champagne*, catal. N° 863.

⁵Archives Départementales de la Côte-d'Or : série H234

⁶LONGNON, Pouillé 18, 21 et 70.

⁷LONGNON, Pouillé 1351, n°279 et ARBOIS ou LOGNON ? 1407 n° 113.

habitants de Nogent ont des dettes qu'ils ne peuvent régler car « la priorité et toute la ville sont en désert et inhabitables et n'y demore personne et est le pieux alez demorer hors et servir »⁸.

Le village commence à se reconstruire au XVI^e siècle. La mention d'une paroisse remonte à 1553⁹. La paroisse est rattachée au diocèse de Sens, jusqu'à la Révolution, et appartient au doyenné de Saint-Florentin à l'entière collation de l'archevêque.

L'église paroissiale de la Nativité de la Vierge date de la « renaissance » du village dans la première moitié du XVI^e siècle.

En 1573, la terre de Nogent-en-Othe¹⁰ est donnée par Gaucher de Foissy, maître d'hôtel ordinaire du roi, seigneur de Creney et de Villemereuil, à son fils Pierre, écuyer de la Grande Écurie, lors de son mariage avec Françoise de Longuejume.

En 1689 et en 1732, le revenu de la cure était de 300l.¹¹

En 1789, Nogent-en-Othe dépendait de l'intendance et de la généralité de Paris et on y comptait 83 feux¹² et 231 habitants en 1790¹³. À cette époque et jusqu'en l'an IX, Nogent-en-Othe était rattaché au canton de Saint-Mards.

ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

COMPOSITION DE L'ÉDIFICE :

L'église se compose d'une nef unique longue de presque 15m et large de 7m, de forme rectangulaire à trois travées et d'un chevet plat. Les murs sont en petits moellons de silex et les contreforts en pierre de taille.

La nef est couverte d'une charpente lambrissée en berceau brisé à entrants et poinçons apparents. Les sablières et la poutre faîtière sont visibles ainsi que deux entrants avec un décor de moulures buticulés et deux poinçons, le troisième est pris dans la tribune. L'édifice est éclairé par de grandes baies aux remplages de style flamboyant. Dans la nef, une baie côté sud apporte de la lumière à cet espace. Une fenêtre était percée au nord ; elle est aujourd'hui bouchée mais visible sur la façade extérieure dans la première travée. La troisième travée, correspondant au chœur, est éclairée par trois baies : une côté nord, une côté sud et une percée au centre sur le mur du chevet.

⁸Bibliothèque Nationale 4490, f. 9 r°.

⁹*Extrait et Estat somm. Baill. Troyes*, édit. Le Grand, 377.

¹⁰Il lui donna également les terres de Villemereuil, de Creney, Bierne... : Archives Départementales de l'Aube : 1B 895, f° 196.

¹¹Archives Départementales de l'Aube : série G 226.

¹²Archives Départementales de l'Aube : série C 2146.

¹³VERNIER, Cahiers de doléances, II, 380.

L'accès à l'intérieur de l'église s'effectue par le portail principal à l'ouest, souligné par un encadrement de brique en arc cintré, ou par une petite porte située sur le côté sud.

CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ DE L'ÉDIFICE :

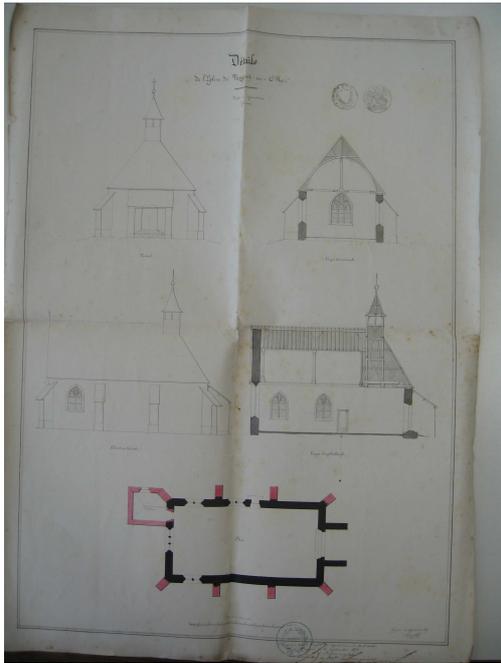
La première travée est refaite au XVIII^e siècle et possède une tribune en bois. Le mur nord est lui d'origine. L'accès au clocher est possible par une échelle de meunier. La cloche est datée de 1776.

Entre 1828 et 1831, des travaux de mauvaise qualité ont été réalisés à l'église et à cette occasion, il est fait mention que les travaux prévus sur la toiture et le clocher seraient plus importants que prévu. Un escalier est construit pour l'accès au clocher.

Entre 1840 et 1858, d'importants travaux ont été mis en œuvre par l'architecte Hérost. Le 25 octobre 1849, il établit à cette occasion un plan de l'édifice et fournit des propositions de travaux (enregistré à la Préfecture en 1950). En 1853, il est fait état dans un courrier d'une église qui menace ruine¹⁴ : « Il faut déblayer une partie des terres, enduire une partie des murs, rejointoyer les contreforts en reconstruire un en mortier, refaire les glacis en pierre de taille, remplacer les piédroits de la porte latérale, fournir un seuil et des marches en pierre, réparer un peu l'autel et la cloison tenant lieu de lambris entre le chœur et la sacristie (alors derrière le maître autel), fournir une armoire pour déposer la bannière, consolider la chaire, refaire le plafond en planches sous le clocher faire un trottoir et remplacer l'échelle du haut par un escalier, refaire la couverture de la flèche et carré du clocher...remanier diverses parties de carrelage en terre cuite, réparer les vitraux et les garnir d'un grillage à l'extérieur, peindre les portes et diverses parties de menuiseries... ». Le 12 décembre 1853, la fabrique de l'église étant la plus pauvre du département, sollicite la mairie « afin de pourvoir à l'exercice convenable du culte, elle demande entre autre chose de première nécessité la réparation et l'achèvement de la voûte en bois formé de planches disjointes et pourries, une sacristie, un autel avec garniture, des bancs en autre objets indispensables consignés dans pièces du budget... »¹⁵. La mairie ne peut assurer le financement et demande au Préfet une aide. La sacristie est créée en 1855 avec une ouverture percée dans le mur nord de la nef. Le curé prend en charge la construction de la sacristie pour un montant de 540F.

¹⁴ Archives départementales de l'Aube : 2O 2438

¹⁵ Archives départementales de l'Aube : série 2O 2439



Plan de Hérost de 1849, projet de restauration.

L'église de Nogent-en-Othe est fermée en 2001 pour péril. Pour pouvoir sauver l'édifice, l'Association pour la Défense de l'Église de Nogent-en-Othe (ADENOTHE) est fondée à l'initiative d'une partie du conseil municipal et soutenue par le maire de la commune. Elle intervient en 2003, pour aider la commune dans une première tranche de travaux d'urgence sur la charpente de la nef. Et l'année suivante pour la restauration du réseau en pierre de la fenêtre sud, puis en 2005, elle aide à la réfection du vitrail de la même fenêtre. L'église est ainsi hors d'eau. L'édifice est éclairé extérieurement grâce à un généreux donateur. En 2006 et 2007, la réfection du plafond de la nef, menaçant ruine est réalisé en plâtre appliqué sur le lattis du XIXe siècle. L'architecte du Service Département de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) sollicite la reconstruction du plafond d'origine du XVIe siècle. Les bénévoles de l'association ont pris en charge manuellement la démolition de l'ancien plafond diminuant ainsi la facture globale des travaux.

En avril 2008, l'association, la municipalité et l'architecte du SDAP, Monsieur Lemeunier se réunissent pour la réception des travaux de réfection du plafond et envisager la suite des travaux à savoir la restauration et la sécurisation de la statue de la Vierge, la réfection de la porte latérale et le lancement de l'étude préliminaire de la restauration des peintures murales. En 2009, les travaux de sécurisation et de restauration de la Vierge polychrome ont été effectués et de nouveaux sondages ont été réalisés sur l'ensemble des murs de l'édifice (voir ci-dessous).

MOBILIER DE L'ÉGLISE

Verrières à personnages et héraldique en grisaille sur verre avec jaune d'argent : classés au titre des objets mobiliers le 17.10.1908. Ces fragments représentent pour l'un une tête d'évêque (hauteur de 10cm), pour l'autre saint François d'Assise et ses stigmates et enfin la dernière verrière conserve les monogrammes de la Vierge et du Christ. Le saint évêque, selon la description de Fichot en 1884, aurait accompagné un donateur et son fils. L'auteur identifie ces derniers comme étant Gaucher de Foissy et son fils, le blason est encore visible. Les fragments des vitraux sont datés du XVI^e siècle et sont enchâssés dans les baies modernes. Ils sont référencés dans le *Corpus vitrearum* (éd. C.N.R.S. 1992).

Vierge à l'Enfant en calcaire polychrome, d'une hauteur de 1m20 : Classée au titre des objets mobiliers le 17.10.1908. Elle conserve plusieurs couches de polychromie. Sur la robe des traces de peinture simulent un damassé. Elle tient l'Enfant qui a sa main droite brisée. La tête et le bras de la Vierge ont été recollés. Dans son autre main, elle a une tige pouvant appartenir à une fleur de lys. Elle est datée du XVI^e siècle.

Niche surmontant le maître-autel en bois peint imitant le faux marbre, d'une hauteur de 2m20 : classé au titre des objets mobiliers le 27.12.1913. La Vierge à l'Enfant vient se positionner entre le socle et le dais. Sur ce dernier, il est possible de lire « *1580 Ecce ancilla domini 1580* »

Fonts baptismaux en calcaire de 1m06 de haut, pour 61cm de large et 15cm de profondeur : Classé au titre des objets mobiliers le 27.12.1913. Octogonal, avec de fines moulurations, il présente deux écus qui devaient être armoriés. L'un est peint en rouge mais ce n'est pas la polychromie d'origine.

Bancs des fidèles en bois et peint en gris du XVII^e siècle.

Armoire en bois volée en 2000.

Ferrures de porte en fer forgé de la première moitié du XVII^e siècle.

Christ en croix en bois polychrome d'une hauteur de 80cm du XVII^e siècle est placé au-dessus de la porte de la sacristie.

Confessionnal du XVIII^e siècle en bois peint en gris clair.

Bénitier en pierre de forme ovale, sans moulure, est ancré dans le mur à gauche en entrant par la porte sud.

Chaire en bois ciré du XVIII^e siècle est fixée dans le mur sud entre les deux baies. Elle enjambe la grille de communion en fer forgé XVIII^e, aux motifs de vigne, ciboire, calice, têtes d'angelots, épis de blé.

Cloche en bronze porte l'inscription suivante : " + LAN 1776 IAY ETE BENITE PAR EDME FRANSURAUX CURE DE NOGE => NT ENOTHE ET CHAPELAIN DE ST MARTIN DE MOLOME" "PAREIN M^R ANTHOINE MATHURIN WOURS THOURN LICENTIE' ES LOIX PRIEUR DE FLACY ET EN CETTE QUALITE

SEIG^R DE NOGENT EN OTHE, CHANOINE DE SENS AVEC DEM^{LE} MARIE
MAGDELAINE LATIS" (les deux premières lignes sont en relief, les trois
dernières sont en creux). Le timbre du Christ en croix et celui d'une Vierge à
l'Enfant se répondent de chaque côté, conformément à la tradition campanaire
(L. B.).

Plaque votive est encastrée dans le mur nord ; elle porte l'inscription gravée
(lecture L.B.) :

B.M.V. Immaculatae.
Quod prius infelix dubiis erroribus actutum
Haerebat scopulis, tella vibrante Des,
Fluctibus eruptum, pro voto, pignus amoris,
Accipe cor nostrum, ô dulcia Virgo, tuum.

1855

Panneau d'une porte de chasse en cuivre émaillé du XIII^e siècle (voir
reproduction dans l'annexe), disparu.

LES PEINTURES MURALES

HISTORIOGRAPHIE DES PEINTURES MURALES :

L'église avait été oubliée et c'est l'abbé Zeltz dernier curé titulaire de la paroisse de Saint-Mards-en-Othe qui la redécouvrit. Il fit avec l'aide des habitants le ménage à l'intérieur et il remit les fragments restant de vitraux dans les baies.

Dans son ouvrage, le Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790, Alphonse Roserot mentionne l'existence sous plusieurs couches de badigeon de peintures murales.

Dans les années 1970-71, les peintures murales ont été découvertes par Madame Cordonnier et une amie, habitant Paris, elle venait souvent dans sa région natale. Elle fait état à Monsieur J. LAUNAY de « La Vie en Champagne » de l'existence d'une « chapelle de la première époque gothique qui contient une Vierge du XVI^e, des fonts baptismaux de la même époque et des fresques antérieures et un vieux Christ ». Elle propose de faire un article pour faire découvrir cette chapelle et elle signale qu'elle va demander à « Mademoiselle Dubuisson, conservatrice du Musée, si elle pourrait mettre une équipe qualifiée pour dégager les fresques. J'ai moi-même commencé... (dit-elle) avec une épingle à cheveux et un canif, mais je ne suis pas assez grande pour aller jusqu'à la voûte, et j'ai malheureusement fait partir des morceaux de peinture, car l'enduit sur lequel elle est posée est extrêmement mince. C'est pourquoi, j'ai renoncé, dit-elle, à continuer, mais je crains aussi que l'humidité, si on ne la protège pas, soit néfaste. Peut-être pourrez-vous, Monsieur, appuyer ma demande auprès de Mademoiselle Dubuisson ? »¹⁶. Elle avait identifié les peintures comme étant la représentation de la Résurrection des morts.

Le 29 août 1978, Mgr. Marsat, Conservateur des Antiquité et des Objets d'Art de l'Aube, rédige une note sur le signalement par J.P. Guth, Urbaniste en Chef de la Ville de Troyes, de la « nécessité de l'étude de restauration de fresques se trouvant dans la chapelle de Nogent-en-Othe... »¹⁷. Il signale confidentiellement que Marc Masson, député-suppléant de J.-P. Soisson (Auxerre), est intéressé par la chapelle où il organise un pèlerinage chaque année le 15 août.

Une note mentionne que le 11 juillet 1996, Gilbert Grenier constate la présence de peintures murales du XVI^e siècle sur les murs latéraux et le chœur¹⁸. Un courrier du 12 août 1996 de la mairie à Monsieur Domère fait état

¹⁶Archives du SDAP.

¹⁷Archives du SDAP.

¹⁸Dossier mairie

de la visite de Monsieur Marande (SDAP) qui a pris avec l'aide d'une stagiaire les différentes cotes de l'église. Ils étaient accompagnés, signale le courrier par Monsieur Gilbert Grenier, restaurateur des Monuments historiques. Ce dernier a signalé que les « fresques du XVI^e siècle » étaient fort intéressantes et qu'il fallait rechercher toutes celles dissimulées sous une couche de plâtre. Il est fait état « qu'avec sa grande échelle et son minuscule grattoir, il a mis à jour devant nous tous fascinés des merveilles : 3 têtes, ces petits motifs en étoile, des frises !... C'était une ébauche de recherches : il y en a bien d'autres sur les murs latéraux et dans le chœur »¹⁹. Le 29 août 1996, Simone Gallois, Maire de la commune de Nogent-en-Othe sollicite Gilbert Grenier pour qu'il établisse un devis « pour la mise au jour et la fixation des fresques de l'église ». En octobre 1996, des sondages ont été effectués dans l'édifice par l'atelier Gilbert Grenier, peintre décorateur, restaurateur d'art sur le mur est du chœur. Suite à cette première intervention, il propose à la commune de Nogent-en-Othe un devis de dégagement et de conservation le 21 décembre 1996 sur la demande expresse de l'architecte Ph. Lamourère, du Service Département de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) du 10 décembre 1996. Gilbert Grenier propose le dégagement au scalpel et aiguille avec nettoyage des traces de chaux recouvrant trois couches de décors, une reprise des mortiers, une fixation des « fresques » et le rehaut de certaines lacunes avec pigments naturels. Il est fait état dans le devis uniquement des « fresques du chœur, côté nord et est, façade de chaque côté de la baie »²⁰. Un plan est établi avec la localisation des peintures murales trouvées sur le mur est à gauche et droite de la baie. Les peintures partiellement dégagées sont les apôtres en médaillons : un à gauche de la baie et deux à droite.

Le 21 mai 1997, le président du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Rural du Pays d'Othe, SIARPO, fait état de la découverte récente des « fresques » dans l'église de Nogent-en-Othe. La mairie demande au SIARPO de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage pour « le nettoyage des traces de chaux qui recouvrent actuellement les décors ». Le SIARPO décide de participer à cette prise en charge financière des travaux. Cette délibération est déposée le 27 juin 1997, à la Préfecture mais sans suite.

Le 13 février 1998, la Direction du Patrimoine et de l'aménagement du territoire, du Conseil Général de l'Aube, répond à Madame le maire sur les possibilités de financement sur un édifice non protégé et lui demande de prendre contact avec le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Le 16 octobre 1998, deux dossiers sont adressés l'un au SDAP²¹ par le Chef de Bureau, D. Viault et le second au Préfet, concernant le projet de

¹⁹Lettre conservée au SDAP.

²⁰Devis dans le dossier mairie et au SDAP.

²¹ Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine : SDAP.

nettoyage des fresques pour une demande de subventions spécifiques, prise en charge par SIARPO. Le 23 octobre 1998, le chef du SDAP, Ph. Lamouère, maître d'œuvre, signe un avis favorable pour la dotation globale de l'équipement et travaux de restauration des fresques de l'église à l'intention du Préfet de l'Aube et de Madame Badier du Bureau de programme et des Finances de l'État, section programmation.

En 2000, Ilona Hans-Collas, docteur en histoire de l'art, spécialiste des peintures murales effectue une visite de l'église pour examiner les peintures murales visibles. Lors de cette rencontre, étaient présents Madame Simone Gallois, maire de Nogent-en-Othe et Monsieur Jean-Marc Marande, technicien du Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine.

Le 29 avril 2003, Monsieur Lottelier, restaurateur est délégué par Michel Caille, Conservateur des Monuments historiques, pour l'étude des « fresques »²² et un devis de restauration. Il ne semble pas y avoir eu de suite. Le 5 juin 2003, le Directeur Régional des Affaires Culturelles adresse un courrier à Madame le maire pour lui signaler que la délégation permanente de la commission du patrimoine et des sites a retenu, à la séance du 1^{er} avril 2003, la demande d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Il est précisé qu'un dossier sera établi par le service de documentation de la conservation des Monuments historiques et qu'une étude sera établie pour connaître l'étendue et la qualité du décor peint. Mais, il ne semble pas y avoir eu d'étude concernant le décor peint avant la commission plénière examinant les demandes d'inscription.

En septembre 2006, un dossier de demande d'inscription est réalisé par Jean Fusier. Le dossier est examiné le 22 novembre par la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) suite à l'avis favorable donné par Pascal Lemeunier, SDAP, pour l'inscription de l'église « compte tenu de l'intérêt du potentiel que représentent les peintures murales qui définissent la spécificité de cet édifice » (lettre du 14.11.2006).

Le 26 décembre 2006, l'arrêté d'inscription au titre des Monuments Historiques de l'église de la Nativité de la Vierge de Nogent-en-Othe est promulgué.

En 2009, l'association Adenothé²³ s'occupe de la mise en place d'une étude complète des peintures murales : Laurence Blondaux, conservatrice-

²² Le mot fresque est toujours utilisé dans les courriers ou notes, les peintures murales de Nogent-en-Othe ne sont pas des fresques, voir rapport Laurence Blondaux pour ce qui est technique et couleurs.

²³En 2002, l'association Adenothé est créée pour la mise en œuvre d'un programme de sauvegarde puis de restauration de l'église de Nogent-en-Othe. L'association s'occupe de trouver des moyens humains et financiers pour les travaux de l'église. Elle organise diverses manifestations culturelles dans le but de faire rentrer les fonds nécessaires aux projets de restauration.

restauratrice, réalise, en juin, des sondages et un constat d'état des peintures. Des analyses de pigments et de mortiers sont effectuées par le LRMH et par le Centre d'études médiévales d'Auxerre. Marie-Gabrielle Caffin, historienne de l'art est mandatée pour réaliser l'étude iconographique et stylistique des peintures murales.

ÉTUDE DES PEINTURES MURALES :

Mur est :

À gauche de la baie : Une figure féminine se présente le corps de trois quarts tourné vers la baie. Elle semble diriger son visage légèrement vers l'arrière. Elle a la main droite relevée à la hauteur de sa poitrine. Son visage n'est pas visible. La richesse de son vêtement ressort particulièrement dans cette composition malgré l'usure de la couche picturale. Elle porte une robe de couleur, aujourd'hui, gris-noir à l'encolure carrée. Les manches jaunes sont serrées sur le bras et l'avant-bras. Elles ont des crevées blancs au niveau du coude et des bourrelets au départ du bras. Elle est placée devant un meuble pouvant faire penser à un large pupitre ou un autel peint en jaune. Il est actuellement difficile d'identifier avec certitude ce personnage féminin mais nous pouvons émettre l'hypothèse de la Vierge de l'Annonciation, l'événement majeur de l'Incarnation du Christ. Cette thèse s'appuie sur quelques éléments provenant de la conception de l'image : l'attitude de la femme devant un meuble bas, la main sur la poitrine et le visage légèrement tourné vers l'arrière dans un mouvement d'écoute. L'archange Gabriel serait alors placé derrière elle. Il est encore trop tôt pour justifier pleinement cette hypothèse.

Il est difficile de parler de la composition générale de la scène car elle n'est pas entièrement dégagée. Il est, cependant, possible de voir une ligne rouge horizontale formant le bord inférieur du cadre. Juste au-dessus, apparaît une inscription qu'il faudrait relever pour une bonne lecture. On peut lire : *AT(?)..... DEI(?) MERITO ME*. Derrière la figure féminine, se devine un mur crénelé servant de fond à la scène. Cet élément architectural est intérieur ou extérieur.

À droite de la fenêtre : Une figure féminine se tient debout, le regard dirigé vers le nord, vers la baie. Elle fait face au personnage féminin placé à gauche de la fenêtre. Elle tient dans ses mains jointes une croix. À ses pieds, une tête de dragon et son aile nous permettent d'identifier cette sainte femme comme étant Marguerite. Elle est vêtue tout aussi richement que la précédente. Elle porte un décolleté carré. Sur sa robe jaune, un manteau gris-noir est posé. Les manches de dessous sont blanches.

Le dragon est l'attribut du mal et de la victoire du christianisme. Cette sainte née à Antioche, épouse dans sa jeunesse la religion catholique par l'intermédiaire de sa nourrice. Après avoir été jetée en prison, elle est agressée par le Diable et dévorée par un dragon pendant sa prière. Elle transperce le ventre de l'animal à l'aide de sa croix pour en ressortir miraculeusement indemne. Elle terminera après bien des supplices sa vie en étant décapitée. Son culte est très répandu, elle est vénérée entre autre par les femmes enceintes. Elle tient dans la main généralement la croix qui lui a permis de s'échapper du ventre du dragon et ce dernier est représenté à ses pieds.

À Nogent-en-Othe, l'animal tient un morceau du manteau de la sainte dans sa gueule. Il a une tête ronde et une large gueule. Une touffe de cheveux se dresse sur le sommet de son crâne. Ses oreilles sont colorées en jaunes. Le bout de ses pattes porte des griffes. Il est ailé. L'aile gauche est déployée. Sa queue remonte très haut sur la droite pratiquement à la hauteur de la poitrine de sainte Marguerite.

La scène se déroule dans un intérieur. Le plafond est représenté, aujourd'hui, par un bandeau noir et ce qui pourrait être, en marron à l'extrémité droite, des retombées pendantes ou des chapiteaux au sommet de colonnes. À la hauteur de la queue du dragon, on aperçoit une forme pouvant être assimilée à l'astragale et un chapiteau dans l'alignement de celui du dessus mais aucune ligne les reliant n'est visible. Mais, cela reste de l'ordre de l'hypothèse pour l'instant. Dans le bandeau noir, des nuances se distinguent à peine, laissant entrevoir le changement de plan dans le plafond ou le voûtement de la pièce. Ce travail de mise en place devait donner une composition à la perceptive soignée. À l'extrémité droite, sur le bord du plafond, un ruban est noué et il semble retenir un écu ? Un autre décor apparaît sur la gauche de la tête du dragon, imitant peut-être des rubans. Ces motifs ornementaux sont tout à fait dans l'esprit des décors qui ornaient à la Renaissance le cadre des scènes figurées.

À côté de sainte Marguerite, il est possible d'entreapercevoir une main qui bénit.

Sous les figures, un réseau de rameau se développe largement à la hauteur du soubassement du mur. Ces motifs ornementaux sont semblables à ceux qui sont placés sous la scène du Jugement dernier.

Sur l'ensemble du mur est : Les apôtres sont représentés en buste, au nombre de trois. Ils ne semblent pas être inscrits dans des médaillons mais la bordure du vêtement prend une forme de demi-cercle donnant un effet arrondi. Ils sont tous accompagnés d'un décor floral de rosettes noires à quatre et six pétales.

À gauche de la fenêtre, saint André occupe le centre de l'espace et tient sa croix en X, permettant de l'identifier. La croix est le symbole de son martyre.

Il regarde vers la gauche, amenant ainsi l'observateur à suivre son regard pour continuer la lecture vers le mur nord. Il a de petits yeux effilés. Il est barbu, le front largement dégagé et porte la chevelure tombante sur ses épaules. Son auréole n'est pas visible.

À droite de la baie, deux apôtres sont chacun sur un bord, Thomas à gauche et Jacques à droite. Ils se tournent le dos, Thomas regardant vers la baie et Jacques vers le mur sud assurant la liaison avec l'espace suivant.

Thomas est identifiable grâce à son inscription et tient vraisemblablement dans une main, son attribut, l'équerre, dont on ne voit qu'une partie. L'équerre fait référence à sa profession légendaire d'architecte et à la construction du palais imaginaire au roi des Indes. Il est vêtu d'une tunique blanche et d'une chape avec des traces de bleu.

Saint Jacques tient son attribut, un mince bâton au pommeau ouvragé, dans sa main droite. Ce bâton est celui du pèlerin. Il ne porte pas le chapeau qui lui est traditionnellement attribué. Son auréole est différente de celle de Thomas, elle semble ornée de petits traits sur le sommet prenant appui sur la bordure inférieure. Il est vêtu d'une tunique blanche. Une chape noire est posée sur ses épaules retenue par un fermail. Les traits de son visage ne sont pas visibles.

Mur nord :

À droite de l'entrée de la sacristie, la scène découverte il y a quelques années dans l'église est accompagnée sur le pourtour de motifs ornementaux et sur la droite d'un apôtre. Des éléments nouveaux sont apparus lors de cette campagne de sondages.

La partie inférieure du mur est occupée par une série de motifs décoratifs en forme de rinceaux enroulés à longs rameaux ocre rouge tirant sur le brun. Ces rameaux sont agrémentés de feuilles et de petites tiges et se déploient donnant un mouvement à l'ensemble. Ce décor ornemental est visible également sur le mur est, dans sa partie inférieure.

Un Jugement dernier monumental a pris place au centre du mur nord. Au sommet, l'épée est visible. Dans les représentations les plus traditionnelles, le Christ trônant au centre de la composition a l'épée soit dans la bouche soit peinte sur un côté, la fleur de lys étant à l'opposé. Cette épée insiste sur la fonction du Christ juge. Elle symbolise au même titre que le lys le pouvoir de juger les vivants et les morts. Si la fleur de lys représente la charité et la grâce divine, l'épée est symbole de justice et de condamnation. Nous n'avons pas pour l'instant de trace de la figure du Christ. S'il était présent, il serait légèrement désaxé par rapport au centre de la scène. L'inscription placée au sommet ne peut être lue dans l'immédiat. Dessous dans l'axe, l'ange sonne la résurrection des

morts, il est tourné vers la gauche. Dessous les âmes des élus et des damnés sortent de leur tombeau représenté par un rectangle gris et noir. Ils se tournent le dos, créant ainsi la séparation entre les deux mondes. L'ange est à la jonction des deux mondes, l'enfer et le paradis²⁴. Les élus - deux sont visibles - sortent paisiblement tandis que les damnés gesticulent. La partie gauche, où se situait le paradis à malheureusement disparue du fait du percement de la porte de la sacristie. Des traces de polychromie, vers le Christ en bois, laissent à penser que l'on peut encore trouver quelques éléments de la scène. Du côté de l'enfer, des lignes courbes autour des âmes damnées représentent les flammes. Une femme relève les bras vers son visage comme pour se protéger du feu qui l'encercle ou encore du démon placée au-dessus d'elle. La patte griffue de l'animal est visible à sa gauche. Il est possible de voir ses ailes de chauve-souris. Il tient une longue lance et enjambe les tombaux ouverts. Sur son ventre, une tête monstrueuse est peinte. Il dirige la pointe de sa lance vers la droite où de nombreuses figures sont regroupées comme entassées dans la gueule du Léviathan. Ce diable dirige donc les âmes damnées vers la gueule d'enfer prête à les engloutir. Au moment du Jugement dernier, l'archange Michel est présent avec sa balance. Il pèse les âmes. Il n'est pas présent semble-t-il au centre pour ce jugement. Est-il ou était-il du côté des élus ?

Le Jugement dernier évoque la Fin des Temps, il est décrit dans l'Apocalypse de saint Jean (Ap 20, 11-15) : Alors je vis un grand trône blanc et celui qui siégeait. » Nous n'avons pas ici la trace d'un trône. Suit la description après l'ouverture des livres du jugement des morts selon leurs œuvres et que ceux non inscrits dans le livre de vie seront précipités dans l'étang de feu. C'est le Livre de Daniel (12) qui est le plus explicatif : « Beaucoup de ceux qui dorment dans le sol poussiéreux se réveilleront, ceux-ci pour la vie éternelle, ceux-là pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle. » Ce thème apparaît au XVe siècle et se développe au XVIe siècle avec un accent particulier sur l'enfer et le paradis. Le Jugement dernier apparaît uniquement dans l'évangile de Matthieu au chapitre 25, 31-46 : « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde [...] Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : Allez loin de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges...». La mise en place est respectée ici avec les élus sur notre gauche et donc à droite du juge suprême et les damnés à droite et donc sur la gauche du même juge.

²⁴Généralement dans les représentations, les anges sont au moins au nombre de deux, l'un de chaque côté.

Dans la partie supérieure et autour du cadre, à l'extérieure de la scène, le motif ornemental se retrouve indiquant ainsi sa présence constante sur l'ensemble des murs entre les panneaux figurés. Il est plus difficile de comprendre comment s'organisent les filets rouges et le motif qui semble orner la baie.

L'apôtre Paul représenté dans la partie supérieure du mur, sur la droite tient dans la main, le manche et la garde de l'épée, son attribut. Ce « petit » apôtre est souvent associé aux « grands » apôtres car il est avec Pierre le représentant du collège apostolique et de l'Église. Il est vêtu d'une chape noire. Il est barbu et porte les cheveux mi-longs. Son visage est gris comme ses condisciples. Son auréole est différente de celles des autres apôtres, elle est jaune.

La chevelure d'un apôtre apparaît à l'extrémité droite du mur, vers l'est, à la même hauteur que ses condisciples. Il est impossible de l'identifier pour l'instant.

Mur sud :

À l'angle du mur est et du mur sud, se devine un apôtre qui est malheureusement en très mauvais état.

À gauche et contre la chaire, un personnage de très grande dimension est représenté avec une mitre à deux pans et porte l'auréole. Il est identifiable comme étant un saint évêque. Il bénit de la main, celle-ci est dirigée vers le bas. À qui était destinée cette bénédiction ? Il est vêtu des habits sacerdotaux propres à l'évêque. Un fermail très large retient semble-t-il la chape posée sur ses épaules. Cet évêque pourrait appartenir à une campagne picturale postérieure aux autres peintures.

À droite de la chaire et à gauche de la porte, un personnage porte une robe blanche pouvant appartenir à un ecclésiastique, voire même à un dominicain. Ses épaules sont recouvertes d'un manteau noir. Un sabre traverse son crâne tonsuré. Il tient dans la main droite le livre ouvert. Trois couronnes sont peintes en rouge sur les pages de l'ouvrage. À gauche de son visage, les lettres *S* et *Pierre* sont inscrites suivies de *le* et à droite de son visage deux autres lettres apparaissent un *m* et un *a*. Nous sommes, donc, en présence ici de saint Pierre le martyr. Pour identifier le saint, l'inscription a été l'élément essentiel. Nous avons découvert que saint Pierre de Vérone était aussi saint Pierre martyr. Il est mentionné comme dominicain prêcheur. Selon sa légende, il est attaqué entre Côme et Milan par un homme nommé Carmo sur ordre des Manichéens et des Cathares. Saint Pierre martyr, inquisiteur, les avait ouvertement attaqués et les pourchassés. Son assassin lui fendit le crâne avec son couteau et lui enfonça son épée dans la poitrine. Il inscrivit avec son sang les mots : *Credo in Deus* sur la

route avant de mourir. Il est généralement représenté dans sa tenue de prédicateur, le sabre au sommet du crâne et la poitrine percée par l'épée. À Nogent-en-Othe, le sabre est bien sur le sommet du crâne mais l'épée n'est pas peinte sur son torse. Sur le livre, les trois couronnes symbolisent son martyre, sa virginité et sa foi. Il est très étonnant de trouver ici la représentation de ce saint italien.

Entre les deux baies, un cerf est figuré avec entre ses bois un crucifix. Cette image renvoie à la vision de saint Hubert et à sa conversion. L'inscription confirme l'identification. Au VIII^e siècle, Hubert était un grand chasseur ce qui l'amena à chasser un vendredi saint. Il rencontre alors un cerf entre les bois duquel un crucifix brillait. L'éclat le fait tomber de cheval. Il entend une voix lui dire : « Hubert, Hubert, pourquoi me poursuis-tu ? Jusqu'à quand la passion de la chasse te fera-t-elle oublier ton salut ? ». Hubert se convertit et transforme sa vie jusqu'à devenir évêque de Maastricht. Son iconographie se développe à partir du XV^e siècle et surtout au XVI^e siècle. Il est souvent agenouillé en prière, son cheval à côté de lui. Il est accompagné de ses chiens de chasse. Le cerf crucifère est placé devant lui se retournant dans sa fuite. À Nogent-en-Othe, le cerf crucifère est le seul élément avec l'inscription dégagé pour l'instant. Des chiens s'acharnent sur lui en le mordant féroce ce qui n'est pas souvent le cas dans les figurations de la vision. L'inscription du nom du saint est présente au-dessus vraisemblablement de sa figure. Très légèrement sur la droite, il semble qu'un oiseau soit en vol. La scène semble se dérouler sur l'ensemble du mur, aucun cadre n'est actuellement visible. Le décor ornemental de fond est identique à celui qui accompagne l'apôtre André.

Saint Christophe est représenté au-dessus de la porte. Encore sous badigeon. Laurence Blondaux a repéré l'Enfant que le saint porte sur ses épaules, un fragment de son bâton et d'autres éléments non identifiables pour l'instant. Saint Christophe est représenté généralement de grande taille, c'est un géant. Il est à la recherche de la personne la plus puissante pour la servir. Après avoir servi Satan, il s'aperçoit que ce dernier a peur d'un crucifix. Il se met au service du Christ et un soir alors qu'il aide les voyageurs à traverser une rivière, un enfant lui demande son aide. L'enfant devient une véritable charge durant la progression et à l'arrivée il lui révèle qu'il est le Christ, son roi. Le saint est donc représenté avec l'enfant Christ sur les épaules tenant son bâton à la main pour trouver un appui lors de cette traversée difficile. Il est le protecteur des voyageurs et de la mort subite. Il est représenté de façon à être vu rapidement par les fidèles soit en face d'une porte, soit comme ici au-dessus de la sortie ou à côté de celle-ci pour que durant la journée. À Nogent-en-Othe, les fidèles en repartant se sentaient sous la protection du saint. Il faudra attendre une prochaine campagne pour connaître la manière dont il est mis en scène.

CONCLUSION

Les scènes sont aujourd'hui en partie seulement dégagées. Le travail du conservateur-restaurateur reste encore important et de nombreux compléments seront à faire à cette étude. Cependant, nous avons pu donner quelques pistes de réflexion et laisser des hypothèses se former avant le dégagement final.

Les apôtres devaient se repartir sur l'ensemble des murs de l'édifice et être intégrés à un ensemble complet. Étaient-ils au nombre de douze ? Pour l'instant, quatre sont bien identifiés, deux sont malheureusement très abimés. En effectuant une lecture à partir du mur nord et en allant de gauche à droite, nous avons saint Paul à droite du Jugement dernier, un apôtre nous identifié, puis sur le mur est, saint André, saint Thomas et saint Jacques pour terminer, sur le mur sud, par un apôtre très abîmé. D'autres apparaîtront probablement lors du dégagement, mais pas tous car le mur ouest devait en recevoir plusieurs et il a été entièrement refait. Les apôtres sont réunis en collège apostolique, souvent réunis autour de la figure majestueuse du Christ. Ils peuvent être également disposés sur l'ensemble des murs de l'édifice avec leur attribut à partir de la fin du XIII^e siècle et parfois tenant la croix de consécration²⁵ et sont alors peints en pied ou en buste. À la fin du XV^e siècle et au XVI^e siècle, les représentations des apôtres en buste insérés dans des médaillons sont de plus en plus fréquentes sur l'ensemble des murs ou sur les piliers des églises. Le traitement à Nogent-en-Othe s'inscrit dans cette tradition iconographique du cortège apostolique mais aussi dans leur rôle d'intercesseur lors du Jugement dernier puisqu'ils accompagnent la scène du mur nord.

Nous retrouvons quelques figures de saints et de saintes fréquemment représentés au XVI^e siècle comme sainte Marguerite, la vision de saint Hubert et saint Christophe (très présent lui durant tout le Moyen Âge). L'Annonciation qui reste une hypothèse d'identification est un thème iconographique toujours repris, seule la composition peut avoir changée. Nous avons également pensé à sainte Barbe à cause du mur derrière qui évoquerait sa tour. Cette figure est très présente au XVI^e siècle car comme saint Christophe elle protège de la mort. Cependant, le pupitre placé devant ne se retrouve pas dans son iconographie. Il est assez étonnant de découvrir parmi ces saints, saint Pierre de Vérone qui apparaît rarement dans les représentations murales. Nous en avons identifié un à l'église de Til-châtel en Côte-d'Or. Ce saint grand inquisiteur et grand prêcheur était considéré comme un « juge » rejetant le mal et les hérétiques. Sa place en face du Jugement dernier n'est probablement pas

²⁵Les croix de consécration sont au nombre de douze et disposées lors de la consécration de l'église. Nous pouvons observer qu'à partir du XIII^e siècle et surtout au XVI^e siècle, les apôtres tiennent dans la main ces croix. Cette représentation renforce le rôle des apôtres comme piliers de l'Église.

fortuite. La vision de saint Hubert, tout comme ce saint Pierre martyr et la grande scène du Jugement nous renvoient à des thèmes moralisateurs très diffusés en cette période du XVI^e siècle.

Le décor ornemental apparaît très riche sur l'ensemble des murs. Il faudra attendre la suite du dégagement pour comprendre comment il fonctionne par rapport aux scènes figurées. Pour l'instant, nous pouvons remarquer que l'essentiel des rinceaux formés de végétaux se développe dans la partie inférieure des murs nord, est et sud à l'emplacement et peut-être en remplacement de boiseries ou tentures. Dans les parties supérieures des murs est et nord (pour la partie dégagée) à la hauteur des apôtres et de la scène de la vision de saint Hubert, un décor de différentes rosettes anime le fond. Dans la scène du Jugement dernier, mur nord, les rinceaux sont également visibles dans la partie supérieure du mur avec un décor encore peu compréhensible, il faudra attendre le dégagement final pour décrire son agencement.

Cet ensemble est très riche dans sa composition et dans sa réalisation. Un soin tout particulier a été donné aux costumes féminins, aux détails vestimentaires des apôtres et aux traitements des visages et de l'ornementation. Le peintre semble avoir fait abstraction de tout cadre, l'avenir le confirmera ou non, liant les scènes les unes aux autres par l'intermédiaire de l'ornement. Il est possible d'imaginer que les vitraux aient été commandés en même temps pour donner une unité à l'ensemble. Sur l'un des vitraux, Ch. Fichot nous précise avoir vu Gaucher de Foissy et son fils, seigneurs du lieu. Seules les armes ont été conservées. Nous pouvons rappeler que Gaucher donne ses terres de Nogent-en-Othe à son fils à l'occasion de son mariage en 1573. Ont-ils été à l'origine de cette commande ?

Cette étude s'est avérée passionnante et la découverte d'un ensemble aussi complet avec une mise en scène de l'espace reste exceptionnelle. Nous ne pouvons que souhaiter que le chantier se poursuive pour pouvoir obtenir une vision complète de cette immense composition.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques références sont données ici.

Manuscrits :

Archives départementales de l'Aube :

Série V : V 262 (conseil de fabrique) et V 305 (biens et revenus des fabriques) ;

Série W : 1410W

Série O : 2O 2438 - 2O2439

Série J : 11J : 11J64 - 11J62 - 11J63

2J726 (planche du panneau de porte en cuivre)

Archives Départementales de la Côte-d'Or :

Série H : 55, 234 sous Flacy.

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine : dossier de Nogent-en-Othe et Ilonas Hans-Collas, Les peintures murales de l'église de Nogent-en-Othe (Aube), compte-rendu de visite de l'église de Nogent-en-Othe le 10 mai 2000.

Direction Régional des Affaires Culturelles de Champagne-Ardenne : dossier de Nogent-en-Othe

Archives de la commune : dossier de l'église et Ilona Hans-Collas, Les peintures murales de l'église de Nogent-en-Othe (Aube), compte-rendu de visite de l'église de Nogent-en-Othe le 10 mai 2000.

Base Palissy : Nogent-en-Othe, fiches objets mobiliers

Base Mérimée : Immeubles protégés au titre des Monuments Historiques : Nogent-en-Othe, édifice

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine : rien

Publications :

BOUTIOT Th. Et E. SOCARD, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, imprimerie nationale, Paris, 1874.

COLLOT E.L., *Aix-en-Othe et la région, étude historique*, éd. Société Générale d'imprimerie et d'édition, Sens, Première édition 1935, deuxième édition 1966 par les imprimeries Paton.

Corpus vitrearum, *Les vitraux de la Champagne-Ardenne*, CNRS, 1992, p. 152.

DUCHET-SUCHAUX Gaston, PASTOUREAU Michel, *la Bible et les saints, guide iconographique*, Paris : Flammarion, 1990, 319p.

FICHOT Ch., *Statistique monumentale du département de l'Aube*, éd. Lacroix, Troyes, t. I, 1884, p. 303-306.

MONCHAUSSE, *Aix-en-Othe et ses environs*, Paris-Amiens, 1989.

MOREL-PAYEN, L., *Troyes et l'Aube*, Troyes, 1929, p. 203.

Paroisses et communes de France, Aube, CNRS, 1977.

RÉAU Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris : Presses Universitaires de France, 1955-1959, 9 vol.

ROSEROT Alp., *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube) des origines à 1790*, t. II, deuxième partie E-Q, Laffite reprints, Marseille, 1983, p. 1027-1029.

TAVERDET G., *Les noms de lieux de l'Aube*, ABDO, Troyes, CDDP, 1986.

Consultation internet :

Site de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, de la base Mérimée
et de la base Palissy.

REMERCIEMENTS

J'ai beaucoup apprécié l'étude de cet ensemble pictural de l'église de Nogent-en-Othe. Je souhaite très vivement que le dégagement se poursuive pour permettre aux visiteurs d'avoir une vision globale et pour nous permettre à nous chercheurs d'améliorer encore notre compréhension de ces peintures murales.

Je remercie Laurence Blondaux qui m'a sollicitée pour cette étude.

Je remercie le conseil municipal et Monsieur le maire pour nous avoir confié cette étude passionnante.

J'ai été très bien accueillie dans les différents services consultés, les Archives Départementales de l'Aube, la Médiathèque de Troyes et plus particulièrement le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. La consultation du dossier de Nogent-en-Othe dans ce dernier service m'a été très utile. Chrystelle Laurent, CAO de l'Aube m'a très gentiment accordée de son temps et Gilbert Grenier a répondu très aimablement à mes questions.

Enfin, Je tiens particulièrement à remercier Antoine Gueben pour son accueil, sa disponibilité et la mise à disposition de la documentation en sa possession et celle de la mairie.